



Des conditions d'emploi favorables pour les 18 000 salariés du complexe industrialo-portuaire de Rouen

En 2011, le complexe industrialo-portuaire de Rouen (CIP) compte 18 000 emplois salariés, dont 4 000 dans le cluster maritime et portuaire et 14 000 dans le cluster industriel. Le complexe offre des conditions d'emploi favorables à une main-d'œuvre caractéristique de l'industrie haut-normande : ouvrière, très masculine et peu diplômée. Les emplois y sont plutôt qualifiés, stables et bien rémunérés. Ces facteurs attractifs peuvent constituer des atouts majeurs pour faire face aux grands enjeux de demain : le remplacement d'effectifs vieillissants dans certains corps de métiers du CIP et la mutation, déjà bien engagée, vers des métiers toujours plus techniques et plus qualifiés. Pour cela, le complexe peut s'appuyer sur l'arrivée d'une jeune génération plus diplômée.

Vinciane Bayardin, Jean-Philippe Caritg, Cédric Mureau

Au 31 décembre 2011, le complexe industrialo-portuaire (CIP) rouennais rassemble 18 120 emplois salariés, soit 700 emplois de moins que trois ans auparavant (*illustration 1*). Dans le cluster maritime et portuaire, essentiellement dédié aux services, les pertes sont peu élevées. Elles se limitent à 110 emplois. La baisse importante dans le secteur public et la gestion des infrastructures (– 130 emplois) est liée en partie à la réforme portuaire entamée en 2008, entraînant le transfert d'activités de manutention, et donc d'emplois, dans le secteur privé.

Le cluster industriel et de services aux industries a perdu quant à lui 610 emplois sur la période¹. C'est la conséquence de la récession économique, très marquée dans l'industrie régionale. Les principales pertes concernent la chimie (– 250 emplois), le transport par chemin

de fer (– 200 emplois) et le commerce (– 130 emplois). La diminution dans le transport par chemin de fer résulte de la relocalisation d'activités de la zone portuaire de Rouen vers celle du Havre. En dépit des difficultés économiques, l'emploi est stable dans le transport routier. La stabilité prévaut également dans l'agro-industrie ainsi

que dans l'industrie de la mécanique et de la métallurgie. La construction est le secteur qui gagne quant à lui le plus d'emplois : + 110 salariés entre 2008 et 2011. Le trafic fluvial est en constante augmentation sur la Seine, avec une hausse, certes limitée (+ 25 salariés), mais, elle aussi, continue de 2008 à 2011.

1 18 120 emplois salariés dans le complexe industrialo-portuaire de Rouen en 2011

Effectifs salariés en 2008 et 2011, selon l'activité exercée

Activités des complexes industrialo-portuaires	2008	2011
Cluster maritime et portuaire	4 180	4 070
Services aux navires	350	390
Services à la marchandise	2 510	2 450
Secteur public et gestion des infrastructures	940	810
Autres services portuaires	380	420
Cluster industriel et services	14 660	14 050
Industries	8 960	8 580
Services de support, liés au CIP	1 760	1 730
Services ayant leur marché lié en partie au CIP	1 100	1 050
Transports terrestres	2 840	2 690
Ensemble du complexe industrialo-portuaire de Rouen	18 840	18 120

Source : Estimation Insee, GPMR (CLAP 2008 et 2011)

Unité : nombre

¹ Les pertes d'emploi ne prennent pas en compte la fermeture de l'établissement Petrolplus, toujours actif en 2011.

L'Insee de Haute Normandie et HAROPA Grand Port Maritime de Rouen poursuivent leur collaboration pour approfondir la connaissance des emplois du complexe industrialo-portuaire de Rouen, s'étendant de l'agglomération de Rouen à l'estuaire de la Seine, sur la circonscription du port de Rouen. Ce travail s'est fait en association avec l'agence d'urbanisme de la région du Havre et celle de Rouen et des boucles de Seine et Eure. La présente étude a également pour objectif d'actualiser les emplois au 31 décembre 2011 et de fournir un éclairage sur la situation fin 2008, année de la réforme portuaire.

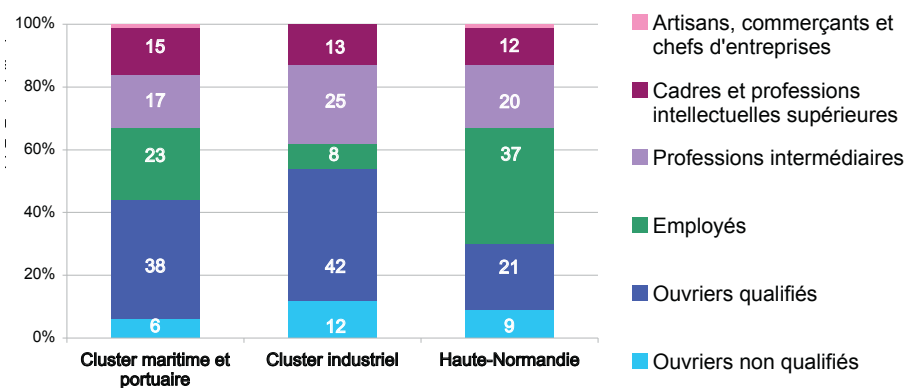
De nombreux emplois d'ouvriers qualifiés

La moitié des salariés du complexe industrialo-portuaire (CIP) de Rouen occupe des emplois d'ouvriers. En comparaison, ils représentent un tiers des emplois salariés haut-normands. Leur surreprésentation est plus nette encore dans le cluster industriel (54 %, *illustration 2*), à l'image de ce que l'on observe dans la sphère industrielle des emplois salariés de la région. Plus en détail, ils pèsent pour 72 % des effectifs du transport terrestre, comprenant notamment les conducteurs routiers et grands routiers. Ils représentent également 70 % des effectifs des industries et services de support liées au CIP ; on y retrouve des soudeurs, des monteurs qualifiés en structures métalliques ou encore des ouvriers qualifiés de la manutention. La prépondérance de la sphère ouvrière est liée notamment à la forte présence de l'industrie dans le complexe, en particulier sur le site de Port-Jérôme : 1 350 ouvriers qualifiés de type industriel y sont salariés.

Nombreux au sein du complexe, les ouvriers y sont majoritairement qualifiés : 79 % des effectifs le sont, soit neuf points de plus que la moyenne régionale. On les retrouve dans les principales professions exercées au sein du complexe : les magasiniers, les stockistes, les caristes, les préparateurs de

2 Quatre salariés du cluster industriel sur dix sont des ouvriers qualifiés

Représentation des catégories socioprofessionnelles parmi les salariés (%)



Source : Insee - DADS 2011

commande, les chimistes ou encore les conducteurs de poids-lourds (*illustration 3*). Les employés sont peu nombreux parmi les salariés du CIP (11 % des salariés), particulièrement au sein du cluster industriel (8 %). Dans le cluster maritime, 23 % des salariés sont employés ; ils sont 37 % en Haute-Normandie. Les employés du complexe sont pour moitié des affréteurs, des consignataires et des employés de transit.

Les cadres, enfin, sont assez bien représentés dans le complexe, en particulier dans le cluster maritime. Les ingénieurs (notamment en chimie, biochimie et raffinerie), les responsables en logistique, les chefs de service ou ingénieurs en maintenance figurent parmi les plus présents.

Un milieu très masculin

Le CIP se décline au masculin, plus encore dans le cluster industriel que dans le cluster maritime (*illustration 4*). Les hommes sont largement majoritaires dans certains secteurs d'activité : ils pèsent pour 89 % des effectifs des services aux industries, regroupant notamment les activités de réparation et d'installation de machines et la fabrication de produits métalliques. Si les femmes sont largement minoritaires dans tous les secteurs d'activité, elles sont un peu plus représentées dans la zone portuaire

de Rouen (19 %) que sur le site de Port-Jérôme (13 %), centré sur l'industrie.

Une pyramide des âges présentant de forts enjeux de renouvellement

Comme dans l'ensemble de l'industrie haut-normande, les jeunes sont peu nombreux à occuper les emplois du complexe : 18 % des salariés du CIP ont 30 ans ou moins, contre 24 % des effectifs salariés régionaux. En parallèle, les salariés de 40 ans ou plus sont surreprésentés, aussi bien dans le cluster maritime que dans le cluster industriel (*illustration 5*).

Cependant, au-delà de 60 ans (55 ans si l'on se restreint au cluster maritime), ils sont moins présents qu'au niveau régional. Ceci peut s'expliquer par les départs anticipés dus à la pénibilité du travail. En conséquence, un fort renouvellement est attendu à terme sur certains corps de métiers. Les contremaîtres sont particulièrement concernés, et, parmi eux, les agents de maîtrise ou chefs d'atelier en fabrication

4 Un salarié du complexe sur six est une femme

Part des femmes dans l'emploi salarié (%)

	Femmes
Cluster maritime et portuaire	27
Cluster industriel	15
Ensemble du CIP	17
Haute-Normandie	50

Source : Insee - DADS 2011

3 De nombreux métiers d'ouvriers qualifiés

Les principaux métiers exercés au sein du complexe, selon le cluster d'activité

	Profession	Effectifs	Exemple de métier
Cluster maritime et portuaire	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	320	Affréteur, consignataire, employé de transit
	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	260	Cariste, préparateur de commandes
	Conducteurs routiers et grands routiers	250	
	Magasiniers qualifiés	190	Magasinier, stockiste
	Dockers	190	
Cluster industriel	Conducteurs routiers et grands routiers	1 560	
	Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c. pharmacie) et de la plasturgie	990	Préparateur de bains, thermoformeur
	Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation	740	Chimiste, technicien en sidérurgie
	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	480	Cariste, préparateur de matières premières
	Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie	420	Assembleur, opérateur de presse

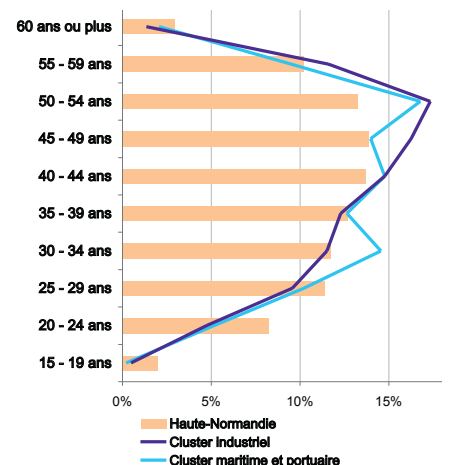
Source : Insee - DADS 2011

Unité : nombre

pour la chimie, l'agroalimentaire ou encore la plasturgie : ils sont 180 à avoir 50 ans ou plus, soit 52 % des effectifs 2011. Mais nombreux sont également les techniciens proches de la retraite. Par exemple, 340 chimistes et techniciens de contrôle qualité ont 50 ans ou plus (soit 45 % des effectifs).

5 Les plus de 40 ans sont surreprésentés dans le complexe

Répartition des salariés selon la tranche d'âge (%)



Source : Insee - DADS 2011

Des possibilités de promotion interne

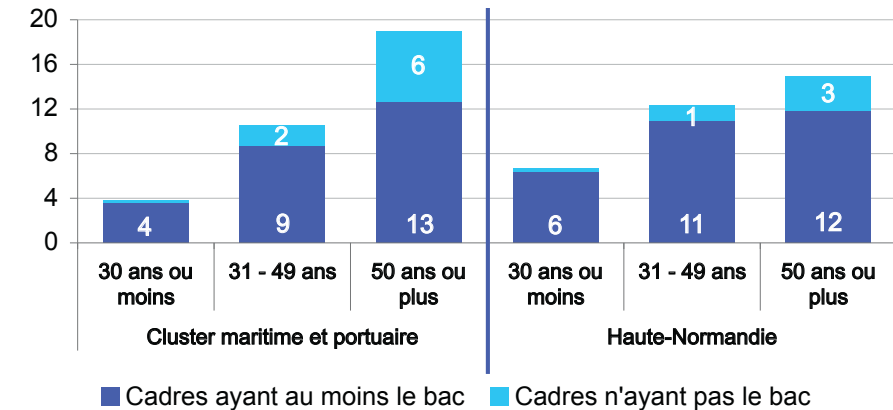
Les salariés du cluster maritime et portuaire sont peu mobiles : en 2008, seulement 4 % d'entre eux habitaient une autre région cinq ans auparavant. C'est deux points de moins que ce que l'on observe sur l'ensemble de la région. Les jeunes se révèlent particulièrement sédentaires. Certes, ils ont davantage migré que leurs aînés (6 % habitaient une autre région cinq ans auparavant), mais beaucoup moins que l'ensemble des jeunes salariés haut-normands (11 %). À l'instar de ce qui se passe dans la région haut-normande, les nouveaux venus arrivent principalement d'Île-de-France.

Les salariés du cluster maritime et portuaire sont moins diplômés que la moyenne régionale. Ceci se vérifie quel que soit l'âge ou la catégorie socioprofessionnelle. Néanmoins, le phénomène est particulièrement marqué chez les encadrants : 23 % des cadres n'ont pas le bac contre 13 % en Haute-Normandie. De même, moins de la moitié des salariés exerçant une profession intermédiaire au sein du cluster sont bacheliers, contre 70 % dans l'ensemble de la région. Les employés font figure d'exception : 61 % de ceux qui travaillent au sein du cluster possèdent un diplôme supérieur ou égal au bac contre 36 % en Haute-Normandie.

Si les diplômés sont relativement peu nombreux au sein du cluster maritime, une part importante des salariés semble avoir bénéficié de promotions internes au cours des dernières décennies. La part des cadres est élevée chez les 50 ans ou plus, particulièrement parmi ceux ne possédant pas le bac (illustration 6). Cette part triple lors du passage des âges intermédiaires (31 - 49 ans) à la cinquantaine. Il apparaît

6 Un tiers des cadres seniors du cluster maritime n'ont pas le bac

Part des cadres, selon l'âge et le niveau de diplôme (%)



Source : Insee - DADS 2011

Note de lecture : Dans le cluster maritime et portuaire, 4 % des salariés de 30 ans ou moins sont cadres. Cette part passe à 19 % parmi les salariés de 50 ans ou plus, 6 % des salariés de 50 ans ou plus ne possèdent pas le bac.

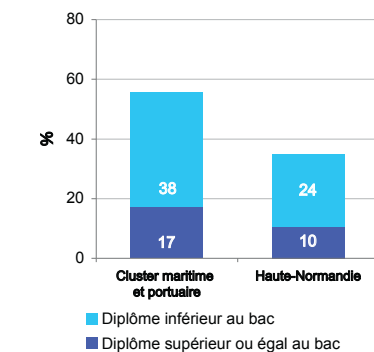
donc qu'un certain nombre de seniors a pu être promu en cours de carrière, bien que beaucoup ne possédaient pas le bac à leur entrée dans le CIP.

De nouveaux profils face à des métiers en mutation

Les jeunes pourraient à leur tour profiter de promotions internes, mais, à la différence de leurs aînés peu diplômés, leur niveau de formation initiale pourrait être valorisé a posteriori. À l'image de ce que l'on observe sur l'ensemble de la région, nombreux sont ceux qui se retrouvent en situation de déclassement, c'est-à-dire qu'ils occupent un poste moins qualifié que leur niveau de

7 Beaucoup de jeunes « surdiplômés »

Part des ouvriers de 30 ans ou moins, selon le niveau de diplôme (%)



Source : Insee - DADS 2011

Note de lecture : Dans le cluster maritime et portuaire, 55 % des salariés de 30 ans ou moins sont ouvriers, 17 % sont ouvriers et possèdent au moins le bac.

formation initiale : un jeune sur six possède un diplôme supérieur ou égal au bac et occupe un poste d'ouvrier (illustration 7).

Le vivier de jeunes « surdiplômés » (une centaine) est important au sein du cluster maritime. Vu l'importance des effectifs qui feront valoir leurs droits à la retraite au cours des prochaines années, les jeunes peuvent espérer valoriser leurs diplômes.

C'est d'autant plus envisageable que les métiers du complexe connaissent actuellement de profondes mutations, qui nécessitent des compétences techniques et informatiques supérieures. Au sein du cluster industriel, la proportion de cadres chez les jeunes est plus élevée que dans le cluster maritime. L'accès à la promotion y semble moins tardif.

Des conditions d'emploi favorables...

Globalement, les salariés du complexe bénéficient de conditions d'emploi favorables. La proportion de contrats à

8 Des emplois plus stables

Part des salariés embauchés en CDI (%)

	Part des CDI	
	Ensemble	30 ans ou moins
Cluster maritime et portuaire	86	81
Cluster industriel	94	84
Ensemble du CIP	93	83
Haute-Normandie	70	51

Source : Insee - DADS 2011

durée indéterminée (CDI) y est élevée (93 %), largement supérieure à la moyenne régionale² (70 %). Si cette caractéristique est commune aux deux clusters, elle apparaît plus prononcée encore dans le cluster industriel (illustration 8). La quasi-totalité des contrats signés sont des CDI dans les

² L'intérim n'est pas pris en compte dans l'étude, les salariés étant embauchés par l'agence d'intérim et non par les établissements du complexe.

domaines de la construction, des transports ou de l'assainissement. Bien qu'ils soient plus souvent en contrat à durée déterminée (CDD) que leurs aînés (les salariés en CDD sont en moyenne 12 ans plus jeunes que ceux en CDI), les 30 ans ou moins bénéficient eux aussi de ces conditions d'emploi favorables, en particulier au regard de la situation régionale.

Les salariés travaillent majoritairement à temps plein. C'est le cas de 94 % des salariés, part bien supérieure à la moyenne régionale (76 %), mais ceci est vrai quel que soit l'âge ou le domaine d'activité considéré. C'est une caractéristique que l'on retrouve dans l'ensemble de la sphère industrielle haut-normande.

... et des salaires plutôt élevés

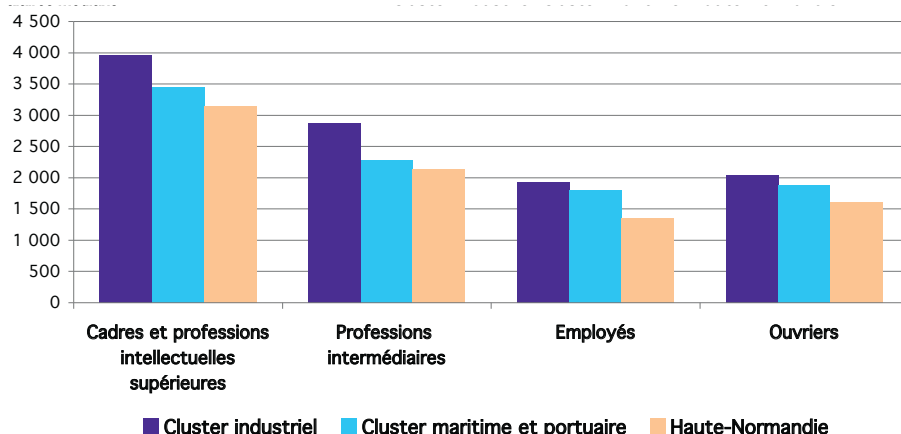
Les salaires sont élevés au sein du CIP, plus encore dans le complexe industriel que dans le cluster maritime. Les conditions de travail particulières (travail de nuit, pénibilité, irrégularité des horaires, etc.) peuvent expliquer en partie ces niveaux élevés.

Le salaire net mensuel médian atteint 2 350 euros dans le cluster industriel et 2 050 euros dans le cluster maritime, contre 1 675 euros en Haute-Normandie. Les rémunérations sont plus importantes dans le CIP qu'au niveau régional quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle considérée. Ainsi, les cadres travaillant dans le complexe gagnent en moyenne 700 euros de plus que leurs homologues haut-normands. L'écart mesuré sur les professions intermédiaires est de 600 euros, de 500 euros pour les employés et de 350 euros pour les ouvriers (illustration 9).

Enfin, cet écart avec la moyenne régionale existe à tous les âges : si beaucoup de jeunes se trouvent en situation de déclassement dans le complexe, ils bénéficient de salaires plus élevés que leurs homologues haut-normands (1 800 euros, contre 1 450 euros). C'est un facteur d'attractivité indéniable pour le CIP. ■

9 Des salaires supérieurs dans le cluster industriel

Salaire net mensuel médian, en équivalent temps plein, selon le cluster d'activité et la catégorie socioprofessionnelle du salarié (en euros)



Source : Insee – DADS 2011

Note de lecture : les ouvriers du cluster industriel ont un salaire médian de 2 050 euros net mensuel en équivalent temps plein, c'est à dire que la moitié des ouvriers gagne plus et l'autre moitié gagne moins. En comparaison, les ouvriers haut-normands ont un salaire médian de 1 610 euros net mensuel en équivalent temps plein.

Sources

Les caractéristiques des salariés sont disponibles à partir des Déclarations annuelles de données sociales (DADS). Le champ des DADS couvre l'ensemble des salariés, à l'exception des agents des organismes de l'État, titulaires ou non, des services domestiques et des activités extraterritoriales. Les données du recensement de la population (RP) ont également été utilisées pour caractériser le niveau de formation et la mobilité géographique des salariés du cluster maritime et portuaire. Cette information n'est pas disponible pour les salariés du cluster industriel, car les salariés travaillant à la fois dans des activités industrielles et dans le complexe ne peuvent être identifiés dans cette source.

Le fichier **CLAP** (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) est un système

d'information alimenté par différentes sources permettant de fournir des statistiques localisées sur l'emploi. Les **estimations d'emplois portuaires** s'effectuent sur la base des effectifs du fichier CLAP. Une première sélection d'établissements est opérée à partir des codes activité économique. Cette première base est ajustée en fonction de la connaissance fine des établissements qu'apportent les représentants du port. Les emplois pris en compte sont répartis en deux « clusters » : le « cluster maritime et portuaire », qui rassemble les activités propres aux ports, et le « cluster industriel », qui correspond aux activités dont la localisation est liée à la proximité du port. La répartition des emplois par familles d'activités (services aux navires, services « à la marchandise, etc. ») est proposée par les représentants du port.

Le Grand Port Maritime de Rouen exerce ses activités sur trois zones d'emploi : celles de Rouen et du Havre en Seine-Maritime et celle de Honfleur dans le Calvados. Situé le long de la rive droite de la Seine,

le site de Port-Jérôme est limitrophe de la zone d'emploi de Rouen mais est implanté dans l'est de la zone d'emploi du Havre. Les activités de ce site relevant du port de Rouen sont avant tout industrielles.

Insee Haute-Normandie

8, quai de la Bourse
CS 21410
76037 Rouen Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :

Maryse Cadalanu

ISSN : en cours

@Insee 2014

Pour en savoir plus :

- « 18 000 emplois sur le complexe industrialo-portuaire de Rouen » / Insee Haute-Normandie ; Christian Camesella, Jean-Philippe Caritg, Peter Konieczny, Christine Leroy, Martial Maillard - In : Aval n°135 (2013, sept.)
- « Portrait du complexe industrialo-portuaire du Havre au travers l'analyse de ses 32 000 emplois » / Insee Haute-Normandie ; Laurent Brunet, Jean-Philippe Caritg - In : Aval n°138 (2013, déc.)

